

Règlement du concours et défilé de Cosplay de Quartiers Manga

Samedi 29 novembre, Médiathèque de Gennevilliers

Article 1 : Généralités

- 1- Le présent règlement régit le déroulement du défilé. Il peut être complété ou modifié sans préavis.
- 2- La participation au défilé est tributaire de l'approbation et du respect, sans condition, du présent règlement.
- 3- Les inscriptions s'effectueront du 16 octobre au 15 novembre.
- 4- Les mineur.e.s doivent obligatoirement fournir une autorisation parentale.

Article 2 : Concours, défilé, thème et catégories

- 5- Le concours et le défilé se dérouleront le samedi 29 novembre de 17h à 18h30 à la médiathèque François-Rabelais, 177 avenue Gabriel Péri, 92230, Gennevilliers.
- 6- Les thèmes autorisés pour les costumes des participant.es sont : "mangas", "animés japonais".
- 7- Tout objet, musique ou comportement à caractère raciste, pornographique ou sexuel est interdit. Les prestations doivent rester tout public.

Article 3 : Participants et inscriptions

- 8- Le défilé accueille un nombre limité de 15 inscriptions. Nous retiendrons les 15 premières inscriptions.
- 9- La participation au défilé est tributaire d'une pré-inscription dûment réalisée via lien GoogleForm sur le portail des médiathèques de Gennevilliers :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSewBd9c9vk9HdDX7vpzRzSiD1JslZYewaiqWTNAWShuN4IMCg/viewform?usp=header>

Article 4 : Temps de passage

- 10- Les participant.es ont la possibilité d'utiliser 1 minutes et 30 secondes maximum pour défiler.
- 11- Au-delà de ce temps, le jury pourra appliquer une pénalité sur la note des participant.es.

Article 5 : Prestation

12- Les accompagnements audios sont autorisés. Les fichiers audios doivent être au format MP3 et vous seront demandés lors de la confirmation de votre inscription. A fournir au plus tard le 15 novembre.

Article 6 : Jury et notation

13- Les membres du jury restent à la disposition des participant.es si ces dernier.es ont besoin d'explication sur la décision. Aucune réclamation ou remise en question des résultats ne sera acceptée.

14- Deux prix seront remis : le Prix du jury et le Prix du public.

15- Prix du jury : 1er prix : carte cadeau de 150 euros - 2ème prix : carte cadeau de 70 euros - 3ème prix : carte cadeau 40 euros.

Prix du public : carte cadeau 90 euros.

Les cartes cadeaux seront valable uniquement à la librairie Kazamanga à Asnières-Sur-Seine.

16- Les critères de notation pour le Prix du jury sont les suivants :

Costume :

- La ressemblance avec le personnage
- La qualité et la complexité du costume
- L'originalité du costume

RolePlay :

- La qualité de la prestation
- Le comportement des personnages
- L'originalité de la prestation

17- Le Prix du public sera décerné à celui ou celle ayant obtenu le plus d'applaudissements du public.